

La loi du 4 mars 2002 a 10 ans

La Ligue contre le cancer est plus que jamais à l'écoute des revendications des usagers du système de santé et les aide à devenir les acteurs de leur prise en charge

Paris, le 1^{er} mars 2012 – *Depuis les premiers Etats généraux des malades atteints de cancer en 1998, la Ligue s'est faite le porte-parole de leurs revendications en terme de défense des droits et d'inégalités du système de soins en France. Fortement impliquée dans le parcours de soins des patients atteints de cancer, la Ligue célèbre les 10 ans de la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner relative aux droits des personnes malades et à la qualité du système de santé. Mais, aujourd'hui, face aux dernières évolutions du système de santé, aux scandales sanitaires et à leurs répercussions sociales, la Ligue contre le cancer en tant qu'association agréée pour représenter les usagers s'implique, plus que jamais, pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients tant au niveau local qu'au niveau national.*

La Ligue contre le cancer assure avec vigilance la représentation des usagers du système de santé

La loi Kouchner a révolutionné les rapports entre le corps médical et les personnes malades. En effet, en initiant la notion juridique de « droit des malades », cette loi a notamment permis de faire respecter la dignité de la personne malade en la plaçant au cœur de son parcours de soins. Droit d'accès au dossier médical, droit à l'information, consentement aux soins, ou encore choix de la personne de confiance sont autant de droits cruciaux réclamés par les personnes malades.

Agréée depuis 2006 pour représenter les usagers du système de santé, la Ligue s'engage avec et pour les malades et leurs proches en :

- promouvant leurs droits auprès des pouvoirs publics et au sein du système de santé ;
- les faisant participer à l'élaboration des politiques de santé ;
- les représentant au sein des instances de soins et des organismes de santé publique.

La représentation des usagers à la Ligue contre le cancer en chiffres :

Nombre total de représentants des usagers à la Ligue contre le cancer : plus de 400

Nombre de mandats dans les instances régionales et nationales : plus de 1 000

2012 : vers un engagement structuré des représentants des usagers

La Ligue contre le cancer instaure, cette année, un dispositif d'information et d'accompagnement de ses représentants des usagers. L'objectif : permettre aux représentants d'exercer leur mandat de manière éclairée et contribuer au renforcement des droits des malades et de leurs proches.

L'année 2012, sera ainsi l'occasion pour la Ligue contre le cancer de réunir ses représentants lors de la **1^{re} journée nationale de représentants des usagers**. Lors de cet événement, la Ligue transmettra à ses représentants de nouveaux outils d'information et d'accompagnement pédagogiques, indispensables pour un exercice engagé de leur mandat.



«Parce qu'il est primordial pour les patients de se sentir entendus et soutenus dans l'épreuve de la maladie, la Ligue contre le cancer s'engage plus que jamais dans leur représentation et la défense de leurs droits. Grâce à son indépendance, et à la qualité de son réseau sur tout le territoire, la Ligue fait vivre la démocratie sanitaire en permettant l'expression de tous à travers sa voix.» **explique Gilbert Lenoir, président de la Ligue contre le cancer.**

La Ligue contre le cancer œuvre quotidiennement pour répondre aux besoins des patients et faire respecter leurs droits

La Ligue contre le cancer travaille activement pour répondre au mieux aux besoins des personnes malades et à l'amélioration de leur qualité de vie. La Ligue informe, soutient et accompagne les patients et leurs proches à travers différents dispositifs facilitant notamment l'accès à l'information ou encore la défense des droits...

- L'information des personnes malades :

A travers des guides d'informations, des espaces de rencontre et d'information (ERI), des espaces Ligue au sein des hôpitaux ou en ville, ou encore *via* la réalisation d'un film sur les droits des patients (www.droitsdespatients.fr), la Ligue met tout en œuvre pour répondre aux questions des usagers du système de santé de façon simple et accessible.

- Des actions de revendication :

La Ligue porte la parole des malades. Elle fait entendre leurs voix : membre du comité de suivi des femmes porteuses d'un implant PIP, défense des indemnités journalières, enquête sur le reste à charge, prise de position sur la réforme du régime ALD, offensive vis-à-vis des industriels du tabac, etc.)

À propos de la Ligue contre le cancer

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant de nombreuses personnes sur tous les territoires, dans tous les milieux sociaux, culturels et économiques. La Ligue contre le cancer devient ainsi un acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale renforçant la cohésion sociale sur tout le territoire national y compris dans les DOM-TOM. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrecancer / twitter.com/laliguecancer.

Contacts presse

Wellcom

Aelya Noiret / Céline Kéruzoré

an@wellcom.fr / ck@wellcom.fr

8, rue Fourcroy – 75017 Paris – Tél. : 01 46 34 60 60 - Fax : 01 46 34 05 29

Ligue contre le cancer

Elodie Audonnet

elodie.audonnet@ligue-cancer.net

Tél. : 01 53 55 25 31 / 06 83 18 00 28